



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 11

18 décembre 2008

COLLECTE D'ARBRES DE NOËL

Dans le cadre du programme d'action pour réduire les déchets au site d'enfouissement, le conseil de la MRC a décidé de mettre sur pied une collecte des sapins de Noël dans les 18 villages de la MRC de Lotbinière.

Une entreprise spécialisée sera mandatée pour déchiquter les arbres de Noël. Les copeaux de bois, issus de la récupération des sapins, seront compostés ou utilisés pour les aménagements paysagers.

Vous pourrez déposer vos sapins de Noël dans le stationnement du centre communautaire.

Les sapins seront ainsi récupérés jusqu'au 10 janvier 2008, date limite pour déposer vos sapins.

Les sapins NE SERONT PAS RAMASSÉS par le Groupe Gaudreau lors de la collecte régulière des ordures.

Merci de votre bonne collaboration!



DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT DANS LES RUES

L'hiver est incontestablement arrivé! D'ailleurs, il suffit de regarder la quantité de neige importante que nous avons reçue jusqu'à présent.

Afin de faciliter les opérations de déneigement, la Municipalité requiert la collaboration de tous et de toutes. Ainsi, nous vous saurions gré d'éviter de stationner vos véhicules automobiles dans les rues municipales, particulièrement entre 22 h et 7 h, afin de faciliter le travail des déneigeurs et assurer une meilleure sécurité pendant ces travaux de déneigement.



DATES À RETENIR

22 décembre :	Ouverture de la patinoire à 18 h 30 si la température le permet
Jusqu'au 10 janvier :	Collecte d'arbres de Noël
19 janvier :	Assemblée régulière du conseil municipal

SOMMAIRE

<i>Collecte d'arbres de Noël</i>	<i>page 1</i>
<i>Déneigement et stationnement dans les rues</i>	<i>page 1</i>
<i>Budget municipal 2009</i>	<i>page 2</i>
<i>Hockey mineur</i>	<i>page 11</i>
<i>Les Amis du marais</i>	<i>page 11</i>
<i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 11</i>
<i>Bibliothèque la Corne de brume</i>	<i>page 12</i>
<i>Maison de la famille de Lotbinière</i>	<i>page 12</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 12</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 13</i>
<i>ACEF Rive-Sud</i>	<i>page 13</i>
<i>Horaire durant les Fêtes</i>	<i>page 15</i>
<i>Prochaine assemblée du conseil municipal</i>	<i>page 15</i>
<i>Horaire de la patinoire</i>	<i>page 16</i>

BUDGET MUNICIPAL 2009

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le défi auquel le conseil municipal est confronté d'année en année dans la préparation du budget de la Municipalité est d'assurer le développement de la Municipalité tout en conservant les acquis, le tout, à l'intérieur d'un cadre financier où les taxes doivent demeurer les plus basses possibles.

Vous comprendrez facilement que, tout au long du processus, les membres du conseil municipal ont dû faire des choix tout en recherchant des modes de financement réalistes et équitables qui n'hypothèquent pas l'excellente situation financière de notre Municipalité.

Le budget 2009 de la Municipalité indique des dépenses de l'ordre de 1 757 455 \$, ce qui représente une augmentation de 83 334 \$ (+ 5 %) par rapport au budget 2008. En considérant que les revenus autres que la taxation et les affectations diminuent de 3 940 \$, les dépenses sujettes à la taxation et aux tarifs compensatoires augmentent de 87 264 \$ pour se situer à 1 539 825 \$.

Outre l'augmentation de 3,4 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui totalisent environ 55 000 \$, les dépenses augmentent principalement aux rubriques suivantes : administration générale, sécurité publique, enlèvement des ordures, enlèvement de la neige et loisirs et culture.

Les dépenses pour la voirie municipale diminuent de 34 500 \$. À cet égard, vous êtes invités à prendre connaissance des mesures que le conseil municipal désire mettre de l'avant pour garantir une qualité de notre réseau routier municipal. Ces mesures vous sont présentées à la suite du présent budget.

Je voudrais remercier tous les membres du conseil municipal et le personnel de la Municipalité pour leurs discussions et leurs interventions positives et constructives qui ont conduit à l'adoption du budget 2009.

Je vous invite donc à prendre connaissance du budget 2009, des notes explicatives qui l'accompagnent et des réflexions que le conseil municipal veut partager avec vous.

Je profite également de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux de Noël et d'une bonne Année 2009.

*Michel Cauchon,
Maire*

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Conseil municipal	55 550 \$	55 720 \$	+ 170 \$	
Cour municipale	2 971 \$	2 598 \$	- 373 \$	
Gestion financière	198 637 \$	227 812 \$	+ 29 175 \$	(1)
Évaluation	46 303 \$	45 140 \$	- 1 163 \$	
Autres	75 961 \$	72 200 \$	- 3 761 \$	
Élections	8 725 \$	14 815 \$	+ 6 090 \$	(2)
Total	388 147 \$	418 285 \$	+ 30 138 \$	
% du budget	23,2 %	23,8 %	+ 0,6 %	

(1) Rémunération + 9 000 \$; formation + 1 700 \$; ordinateurs + 3 300 \$; opérations du 955, rue de l'Église + 15 000 \$ (montant compensé par revenus de baux).

(2) Élections à tous les postes du conseil municipal le 1^{er} novembre 2009.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2008	2009	VARIATIONS
Service policier	177 551 \$	191 405 \$	+ 13 854 \$
% du budget	10,6 %	10,9 %	+ 0,3 %
Sécurité incendie et Premiers répondants	123 265 \$	134 589 \$	+ 11 324 \$
% du budget	7,4 %	7,6 %	+ 0,2 %

VOIRIE MUNICIPALE

	2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Rémunération	63 621 \$	69 534 \$	+ 5 913 \$	
Entretien des chemins	26 800 \$	28 180 \$	+ 1 380 \$	(3)
Réparation des rues et des chemins	70 685 \$	25 500 \$	- 45 185 \$	(4)
Dépenses diverses	33 969 \$	37 195 \$	+ 3 226 \$	
Total	195 075 \$	160 409 \$	- 34 666 \$	
% du budget	11,7 %	9,1 %	- 2,6 %	

(3) Dépenses pour niveleuse, balai mécanique, abat poussières, rapiéçage des chemins pavés et non pavés.

(4) Nouveau plan de réfection des rues et des chemins (voir État de la situation du réseau routier municipal à la fin du présent budget).

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

	2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Enlèvement de la neige	169 190 \$	187 435 \$	+ 18 245 \$	(5)
% du budget	10,1 %	10,7 %	+ 0,6 %	

(5) Déneigement à l'heure : + 8 540\$; Pointe Aubin : + 3 130 \$; Rues et chemins : + 6 240 \$.

ÉCLAIRAGE DES RUES

	2008	2009	VARIATIONS
Éclairage des rues	15 330 \$	17 550 \$	+ 2 220 \$

CIRCULATION

	2008	2009	VARIATIONS
Signalisation	3 540 \$	2 310 \$	- 1 230 \$

TRANSPORT ADAPTÉ

	2008	2009	VARIATIONS
Transport adapté	2 135 \$	2 230 \$	+ 95 \$

TRAITEMENT ET DISTRIBUTION DE L'EAU

	2008	2009	VARIATIONS
Traitement et distribution de l'eau	84 450 \$	90 713 \$	+ 6 263 \$
% du budget	5,0 %	5,2 %	+ 0,2 %

ÉPURATION DES EAUX ET RÉSEAU DES ÉGOUTS

	2008	2009	VARIATIONS
Épuration des eaux et réseau des égouts	37 741 \$	33 516 \$	- 4 225 \$
% du budget	2,3 %	1,9 %	- 0,4 %

ENLÈVEMENT DES ORDURES

	2008	2009	VARIATIONS
Matières résiduelles	91 632 \$	97 144 \$	+ 5 512 \$
Matières récupérables	43 085 \$	49 690 \$	+ 6 605 \$
Total	<u>134 717 \$</u>	<u>146 834 \$</u>	<u>+ 12 117 \$</u>
% du budget	8,0 %	8,4 %	+ 0,4 %

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

	2008	2009	VARIATIONS
OMH	6 000 \$	8 705 \$	+ 2 705 \$ (6)

(6) Budget courant : 4 705 \$: réfection toiture : 4 000 \$.

URBANISME ET ZONAGE

	2008	2009	VARIATIONS
Urbanisme et zonage	49 973 \$	51 185 \$	+ 1 212 \$
% du budget	3,0 %	2,9 %	- 0,1 %

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

	2008	2009	VARIATIONS
Promotion touristique	8 315 \$	7 200 \$	- 1 115 \$
Promotion résidentielle	3 500 \$	2 500 \$	- 1 000 \$
Mise en valeur	----	7 010 \$	+ 7 010 \$ (7)
Conservation du patrimoine	10 000 \$	10 000 \$	----
Embellissement	1 150 \$	1 350 \$	+ 200 \$
Total	<u>22 965 \$</u>	<u>28 060 \$</u>	<u>+ 5 095 \$</u>
% du budget	1,4 %	1,6 %	+ 0,2 %

(7) Entrée ouest du village; revenu de 3 505 \$ du Pacte rural.

LOISIRS ET CULTURE

	2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Centre communautaire	91 806 \$	99 862 \$	+ 8 056 \$	(8)
Parc municipal	2 250 \$	1 750 \$	- 500 \$	
Terrain des loisirs	5 000 \$	6 150 \$	+ 1 150 \$	
Bibliothèque	17 949 \$	23 665 \$	+ 5 716 \$	(9)
Politique culturelle	3 753 \$	3 659 \$	- 94 \$	
Total	<u>120 758 \$</u>	<u>135 086 \$</u>	<u>+ 14 328 \$</u>	
% du budget	7,2 %	7,7 %	+ 0,5 %	

(8) Activités de loisirs : + 10 000 \$ (compensées par revenus).

(9) Informatique : + 2 585 \$, rayons bibliothèques : + 3 440 \$.

FRAIS FINANCIERS		2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Fonds de roulement		12 844 \$	16 070 \$	+ 3 226 \$	(10)
Règlement d'emprunt	Capital	101 300 \$	97 700 \$	- 3 600 \$	
	Intérêts	68 830 \$	75 078 \$	+ 6 248 \$	
		<u>170 130 \$</u>	<u>172 778 \$</u>	<u>+ 2 648 \$</u>	(11)
	Subvention	40 690 \$	40 705 \$	+ 15 \$	
		<u>129 440 \$</u>	<u>132 073 \$</u>	<u>+ 2 633 \$</u>	
Autres		1 000 \$	1 000 \$	----	
Total		<u>143 284 \$</u>	<u>149 143 \$</u>	<u>+ 5 859 \$</u>	
% du budget		8,6 %	8,5 %	- 0,1 %	

(10) État du fonds de roulement

Remboursement en 2009		solde au 31-12-09	
Égout (bâtisse)	1 890 \$	3 780 \$	
Camion voirie	5 014 \$	10 028 \$	
Terre Rouge	9 166 \$	27 332 \$	
	<u>16 070 \$</u>	<u>41 140 \$</u>	
Montant autorisé		60 000 \$	
Solde disponible au 31-12-09		<u>18 860 \$</u>	

(11) Règlement d'emprunt

	Échéance	Capital 2009	Intérêts 2009	Solde 31-12-2009
Centre communautaire	2010	12 200 \$	1 235 \$	12 900 \$
Enfouissement des fils	2010	7 200 \$	1 500 \$	7 200 \$
Mairie (extérieur)	2013	3 900 \$	1 258 \$	18 600 \$
Assainissement des eaux (1)	2016	20 100 \$	12 536 \$	291 300 \$
Chemin de Tilly (ouest) pavage	2017	4 900 \$	3 819 \$	50 600 \$
Chemin de Tilly (ouest) aqueduc	2017	1 800 \$	1 351 \$	17 800 \$
Assainissement des eaux (1)	2021	8 900 \$	5 354 \$	126 300 \$
Assainissement des eaux (1)	2021	500 \$	498 \$	9 683 \$
Conduite d'aménée	2021	2 700 \$	2 428 \$	47 056 \$
Du Fleuve (pavage)	2021	2 600 \$	2 392 \$	46 204 \$
Mairie, biblio, chemin de Tilly	2023	20 100 \$	20 149 \$	424 200 \$
Camion auto pompe	2026	7 600 \$	10 158 \$	210 400 \$
955, rue de l'Église	2033	5 200 \$	12 400 \$	226 800 \$
		<u>97 700 \$</u>	<u>75 078 \$</u>	<u>1 489 043 \$</u>
Subventions		- 25 075 \$	- 15 630 \$	- 363 190 \$
Total (3)		<u>72 625 \$</u>	<u>59 448 \$</u>	<u>1 125 853 \$</u>

(1) 85 % des règlements d'emprunt pour l'assainissement des eaux sont remboursés par le gouvernement du Québec.

(2) Mairie : 86 960 \$, Bibliothèque : 76 355 \$, Chemin de Tilly : 260 885 \$.

(3) Imputables - à dette générale : 996 904 \$
- à aqueduc : 64 856 \$
- à égouts : 64 093 \$

TOTAL DES DÉPENSES	2008	2009	VARIATIONS
	1 674 121 \$	1 757 455 \$	+ 83 334 \$

REVENUS (AUTRES QUE TAXES ET TARIFS COMPENSATOIRES)

	2008	2009	VARIATIONS	NOTE
Pacte fiscal	13 907 \$	13 907 \$	----	
Tenant lieu de taxes	7 150 \$	8 770 \$	+ 1 620 \$	
Licences et permis	6 000 \$	6 000 \$	----	
Droits de mutations	40 000 \$	40 000 \$	----	
Intérêts, arrérages de taxes, ristournes	7 600 \$	7 200 \$	- 400 \$	
Loyer bureau de poste	9 255 \$	9 415 \$	+ 160 \$	
Loyers du 955, rue de l'Église	----	17 820 \$	+ 17 820 \$	(12)
Service incendie	6 605 \$	6 260 \$	- 345 \$	
Centre communautaire	----	10 000 \$	+ 10 000 \$	(13)
Promotion touristique	3 650 \$	3 650 \$	----	(14)
Conservation patrimoine	7 500 \$	7 500 \$	----	(14)
Mise en valeur	----	3 505 \$	+ 3 505 \$	(14)
Eau – Égouts	43 600 \$	43 600 \$	----	
Raccordements de services	10 000 \$	10 000 \$	----	
Réseau routier local	30 000 \$	8 000 \$	- 22 000 \$	
Cour municipale	1 300 \$	500 \$	- 800 \$	
Collecte sélective	----	6 500 \$	+ 6 500 \$	
Total	186 567 \$	202 627 \$	+ 16 060 \$	

(12) Caisse populaire : 16 505 \$, autres : 1 320 \$.

(13) Location de salles et opération du bar.

(14) Pacte rural : 8 005 \$, subvention : 5 000 \$, autres : 1 650 \$.

DÉPENSES NETTES	1 487 554 \$	1 554 828 \$	+ 67 274 \$
------------------------	---------------------	---------------------	--------------------

	2008	2009	VARIATIONS
Financement par affectations			
Fonds de roulement	15 000 \$	----	- 15 000 \$
Surplus accumulé	20 000 \$	15 000 \$	- 5 000 \$
	<u>35 000 \$</u>	<u>15 000 \$</u>	<u>- 20 000 \$</u>

Dépenses sujettes à la taxation et aux tarifs compensatoires	1 452 554 \$	1 539 828 \$	+ 87 274 \$
---	---------------------	---------------------	--------------------

TAXES SUR LA BASE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2008	2009	VARIATIONS
Évaluation foncière	160 M \$	163 M \$	
Taxes générales	769 400 \$	802 380 \$	+ 32 980 \$
Taux 100 \$ évaluation	0,4809	0,4923	+ 0,0113
Règlement d'emprunt	115 409 \$	117 571 \$	+ 2 162 \$
Taux 100 \$ évaluation	0,0721	0,0721	----
Enlèvement de la neige	169 000 \$	187 435 \$	+ 18 435 \$
Taux 100 \$ évaluation	0,1057	0,1150	+ 0,0093
Service policier	177 360 \$	191 008 \$	+ 13 648 \$
Taux 100 \$ évaluation	0,1110	0,1172	+ 0,0062
Total	<u>1 231 169 \$</u> 0,7697	<u>1 298 394 \$</u> 0,7965	(+ 3,5 %)

TAXES SUR LA BASE DE TARIFS COMPENSATOIRES

	2008	2009	VARIATIONS
Aqueduc	45 785 \$	57 286 \$	+ 11 501 \$
Tarif	104,06 \$	125,26 \$	+ 20,20 \$
Égouts	38 216 \$	41 029 \$	+ 2 813 \$
Tarif	131,78 \$	133,65 \$	+ 1,87 \$
Matières résiduelles	91 349 \$	96 848 \$	+ 5 499 \$
Tarif	117,54 \$	122,72 \$	+ 5,18 \$
Matières récupérables	43 085 \$	43 190 \$	+ 105 \$
Tarif	55,17 \$	54,56 \$	- 0,61 \$
Taxes d'affaires	2 950 \$	3 080 \$	+ 130 \$
Tarif	40,00 \$	40,00 \$	----
Total	<u>221 385 \$</u>	<u>241 433 \$</u>	+ 20,048 \$
	<u>1 452 554 \$</u>	<u>1 539 828 \$</u>	

MONTANT POUR UNE MAISON DE :

	100 000 \$	150 000 \$	200 000 \$	250 000 \$
Évaluation foncière				
2008	769,70 \$	1 154,55 \$	1 539,40 \$	1 924,25 \$
2009	796,50 \$	1 194,75 \$	1 593,00 \$	1 991,25 \$
	+ 26,80 \$	+ 40,20 \$	+ 53,60 \$	+ 67,00 \$
Tarifs compensatoires				
2008	408,55 \$	408,55 \$	408,55 \$	408,55 \$
2009	435,18 \$	435,18 \$	435,18 \$	435,18 \$
	+ 26,63 \$	+ 26,63 \$	+ 26,63 \$	+ 26,63 \$
Total				
2008	1 178,25 \$	1 563,10 \$	1 947,95 \$	2 332,80 \$
2009	1 231,68 \$	1 629,93 \$	2 028,18 \$	2 426,43 \$
	+ 53,43 \$	+ 66,83 \$	+ 80,23 \$	+ 93,63 \$

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ

Solde au 31 décembre 2007	63 591 \$	
Surplus d'opérations 2008 (estimé)	35 000 \$	
Solde au 31 décembre 2008 (estimé)	98 591 \$	
Affectation au budget 2009	15 000 \$	
Solde au 31 décembre 2009 (estimé)	83 591 \$	(5,4 % des dépenses)

ÉTAT DE NOTRE RÉSEAU ROUTIER ET PROJET DE RÉFECTION

Au cours de l'année 2007, le conseil municipal avait élaboré un plan triennal pour la réfection des chemins et des rues de la Municipalité. Le plan prévoyait, pour les années 2007 à 2009, des travaux principalement de construction de fossés et de nettoyage de fossés totalisant la somme de 219 200 \$. La réalisation du plan était liée à la participation financière du gouvernement du Québec pour un montant de l'ordre de 90 000 \$.

Force est d'admettre que les travaux ne se sont pas réalisés au rythme prévu, principalement parce que la subvention gouvernementale n'a été que de 18 500 \$ pour les deux premières années du plan alors que nous l'avions estimée à 60 000 \$. Au cours de ces deux années, la Municipalité a quand même réalisé des travaux de l'ordre de 40 000 \$ par année à même son budget courant.

En conséquence, pour réaliser le plan triennal prévu, il faudrait investir en 2009, à même notre budget courant, un montant de 92 000 \$ en construction de fossés et 33 000 \$ en nettoyage de fossés. Il va de soi que cette avenue ne peut être envisagée.

De plus, au cours de l'été 2008, nous avons effectué un inventaire de l'état de nos routes et rues pavées. Il en ressort que des travaux de resurfaçage de l'ordre de 401 300 \$ doivent être réalisés au cours des cinq prochaines années, dont 194 000 \$ au cours des deux prochaines années si nous voulons assurer une qualité raisonnable de notre réseau.

C'est donc un montant de 525 000 \$ qui est requis et, au rythme de 40 000 \$ par année, à même le budget courant, il faudra 13 ans pour réaliser les travaux. Devant cette situation, à tout le moins préoccupante, le conseil municipal propose de réaliser les travaux requis sur une période de quatre ans et de répartir, par un règlement d'emprunt, le coût sur une période de 15 ans.

Le tableau n° 1 ci-dessous montre la nature et le montant des travaux qui seront réalisés pour chacune des années 2009 à 2012 et la façon dont ces travaux seront financés tandis que le tableau n° 2 indique les effets sur la taxation future.

Il faut savoir qu'en 2008 le coût des travaux réalisés représentait une charge fiscale de 23,80 \$ pour une maison évaluée à 100 000 \$. L'objectif visé était que le coût futur ne représente pas une charge additionnelle importante par rapport à l'année 2008. Il va de soi que toutes contributions futures du gouvernement du Québec, le cas échéant, viendra alléger cette charge fiscale.

Il s'agit d'un projet important et le conseil municipal croit qu'il est prioritaire de le réaliser si l'on veut s'assurer que notre réseau routier ne continue pas de se dégrader.

Ainsi, lors de l'assemblée du conseil du mois de janvier 2009, un avis de motion sera donné pour adopter le règlement d'emprunt requis lors de l'assemblée du mois de février 2009. Suivra une rencontre d'information auprès de la population et une ouverture du registre autorisant ou pas le conseil à aller de l'avant dans le projet.

NATURE DES TRAVAUX À ÊTRE RÉALISÉS (tableau n° 1)

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Asphaltage	97 500 \$	162 300 \$	93 500 \$	48 000 \$	----	401 300 \$
Construction de fossés	26 500 \$	14 500 \$	29 000 \$	22 000 \$	----	92 000 \$
Nettoyage de fossés	15 000 \$	18 000 \$	----	----	----	33 000 \$
Autres	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	52 500 \$
Total	<u>149 500 \$</u>	<u>205 300 \$</u>	<u>133 000 \$</u>	<u>80 500 \$</u>	<u>10 500 \$</u>	<u>578 800 \$</u>

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Emprunt	124 000 \$	194 800 \$	122 500 \$	70 000 \$	----	511 300 \$
Budget courant	25 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	67 500 \$
Total	<u>149 500 \$</u>	<u>205 300 \$</u>	<u>133 000 \$</u>	<u>80 500 \$</u>	<u>10 500 \$</u>	<u>578 800 \$</u>

EFFETS SUR LA TAXATION (tableau n° 2)

Budget courant	25 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$	67 500 \$
Fonds de roulement	11 000 \$	11 000 \$	11 000 \$	6 000 \$	3 000 \$	42 000 \$
Emprunt						
124 000 \$ (09)	----	12 900 \$	12 900 \$	12 900 \$	12 900 \$	
194 800 \$ (10)	----	----	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	
122 500 \$ (11)	----	----	----	12 600 \$	12 600 \$	
70 000 \$ (12)	----	----	----	----	7 200 \$	
Total	<u>36 500 \$</u>	<u>34 400 \$</u>	<u>54 450 \$</u>	<u>62 000 \$</u>	<u>66 200 \$</u>	
Évaluation	163 M \$	164 M \$	165 M \$	166 M \$	167 M \$	
Coût, maison de 100 000\$	22,40 \$	20,98 \$	32,97 \$	37,35 \$	39,64 \$	

(à noter que le coût de 2008 était de 23,80 \$)

HOCKEY MINEUR

Nous tenons à remercier tous les gens qui nous ont encouragés lors de notre souper spaghetti. Que ce soit par votre présence ou par un don pour les prix de présence ou bien une commandite pour le repas, nous apprécions beaucoup.

Merci beaucoup!

Nous sollicitons maintenant votre aide pour amasser des languettes de cannettes. Lorsque vous en aurez suffisamment, vous pourrez les déposer à la Mairie aux heures de bureau. Merci de votre collaboration.

Le comité organisationnel.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

LES AMIS DU MARAIS

Conférence

Les Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly sont heureux de vous annoncer la présentation d'une conférence par M. Gaston Cadrin : « Revalorisation du Saint-Laurent, une œuvre inachevée ».

Cette conférence abordera le thème du majestueux fleuve Saint-Laurent sous plusieurs angles : géographique et paysager, environ-nemental, identitaire et économique. M. Cadrin est géographe et détenteur d'une maîtrise en sciences de l'environnement.

Cette conférence aura lieu à la bibliothèque la Corne de brume au 943, rue de l'Église, à Saint-Antoine-de-Tilly, **le jeudi 29 janvier, à 19 h 30.**

L'entrée est gratuite, les membres des Amis du marais ainsi que toute la population sont invités.

Louise Bernier, présidente
9 décembre 2008



FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Chauffage

La campagne de levée de fonds pour le chauffage de l'église est en cours. Une lettre de sollicitation a été envoyée dans chaque foyer à la fin novembre. À ce jour, (10 décembre) un montant de 4 400 \$ a été recueilli et nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont déjà fait leur contribution. Les dons peuvent soit être envoyés par la poste, soit déposés directement à la Fabrique ou à l'arrière de l'église dans la boîte identifiée à cet effet. La campagne de l'an dernier a permis de recueillir la somme de 9 628 \$.

Vœux

En ce temps de réjouissances de rencontres et de partage, l'assemblée de Fabrique vous souhaite beaucoup de joie et de bonheur avec les vôtres. Nous profitons aussi de l'occasion pour vous souhaiter une année 2009 pleine de santé et riche en réalisations.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année!

L'assemblée de Fabrique
Régis Lemay, marguillier



**BIBLIOTHÈQUE
LA CORNE DE BRUME**

Nouveautés

Votre bibliothèque municipale a récemment fait l'acquisition de nouveaux volumes grâce au généreux legs de Mme Laurencia Genest et à la suite de suggestions de nombreux abonnés. La collection de livres pour jeunes s'est enrichie et les abonnés adultes pourront profiter de récentes parutions en librairie. Plusieurs livres sont déjà sur les rayons, d'autres sont à venir bientôt.

Heures d'ouverture

Les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir aux heures habituelles jusqu'au dimanche 21 décembre **inclusivement**. Veuillez noter que votre bibliothèque sera fermée du mardi 23 décembre au mardi **6 janvier**, date de la **réouverture**.

Nous vous souhaitons un heureux temps des Fêtes et de bonnes lectures d'hiver!

Martine Viel

Secrétaire du comité des bénévoles



**MAISON DE LA FAMILLE
DE LOTBINIÈRE**

La Maison de la famille offre ses vœux

Joyeuses fêtes... autour de la table

La table est souvent le lieu privilégié de retrouvailles.

Quoi de plus beau! Quoi de plus nourrissant pour le cœur! Quoi de plus fortifiant pour les racines! Que ces rassemblements familiaux autour d'une table.

Les bénévoles de la Maison de la famille souhaitent à toutes les familles de **joyeuses tablées** où les rires, l'amour et la reconnaissance seront au menu.



OUVERT DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES FÊTES

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un?

**Les écoutants de Tel-Écoute sont là
pour vous offrir une oreille attentive**

24 décembre : 18 h à 4 h du matin

25 décembre : 18 h à 4 h du matin

26 décembre : 18 h à 4 h du matin

27 et 28 décembre : midi à 4 h du matin

29 décembre au 2 janvier : 18 h à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

418 728-4445

418 387-3393

**JOYEUSES FÊTES
À TOUS ET À TOUTES!!**

Sylvianne Poirier

Coordonatrice de Tel-Écoute du Littoral



MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Horaire des messes de Noël

Paroisses	24 décembre	25 décembre
Saint-Agapit	16 h	21 h 30
Sainte-Agathe	16 h	22 h
Saint-Apollinaire	16 h	22 h 30
Saint-Antoine-de-Tilly	19 h 30	
Saint-Gilles	20 h	10 h
Dosquet	20 h	10 h



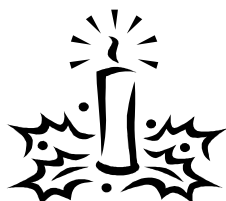
VISITE PASTORALE DE L'ÉVÊQUE

À tous les cinq ans, l'évêque et ses auxiliaires font la visite du diocèse afin de présenter le visage de Jésus, le bon pasteur, en reflétant la réalité d'ouverture et de miséricorde de l'Évangile. Ce sera Mgr Jean-Pierre Blais qui visitera les six paroisses de l'Unité des seigneuries, étant donné qu'il est venu auparavant conférer le sacrement de la Confirmation à nos jeunes.

Excellente occasion de vivre un moment réel de grâce en reconnaissant le don que Dieu fait aux communautés chrétiennes, par la visite de l'évêque qui exerce auprès d'elles son triple ministère d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Cette visite s'effectuera sur deux fins de semaine, soit les **20-21 et 22 février 2009** et la semaine suivante, les **28 février et 1^{er} mars**.

Tous les détails de cette visite seront annoncés bientôt sur le feuillet paroissial et sur notre site Internet : www.votreparoisse.com/seigneuries

Gilles Rhéaume, prêtre



PARDON ET PREMIÈRE COMMUNION : QUATRE RENCONTRES CATÉCHÉTIQUES OBLIGATOIRES

Pour qu'un enfant puisse faire sa préparation à ces deux sacrements, il doit suivre avec un de ses parents, quatre catéchèses préalables. Ces catéchèses ont été données de octobre à décembre. Afin d'aider les parents qui l'auraient oublié, nous allons à nouveau offrir ces catéchèses en deux rencontres de deux heures trente en janvier. Elles auront lieu **les samedis 10 et 24 janvier, de 9 h à 11 h 30**, à la sacristie de l'église de Saint-Agapit. Veuillez vous inscrire en téléphonant à Richard Drouin, agent de pastorale, au 418 888-3831.

Merci de votre collaboration.

ACEF RIVE-SUD



L'Acef Rive-Sud de Québec est un organisme sans but lucratif qui dispense des services spécialisés dans les domaines du budget, de l'endettement et de la consommation.

Votre facture d'énergie vous coûte cher!

UN SERVICE GRATUIT, BON POUR VOTRE PORTEFEUILLE, POUR VOTRE CONFORT ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Conseils personnalisés et produits liés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la source d'énergie utilisée.

Critères d'admissibilité

Être propriétaire ou locataire
Recevoir et défrayer les coûts
d'une facture d'énergie

Ne pas avoir bénéficié du programme dans les cinq dernières années pour un même logement

Avoir un revenu qui ne dépasse pas
les seuils établis

*Pour vérifier votre admissibilité, joignez-nous
au 418 835-6633 ou sans frais
au 1 877 835-6633*

Relevez le défi de l'efficacité énergétique!



*Les membres du conseil municipal
ainsi que les employées
et employés municipaux
unissent leurs voix
pour vous souhaiter
leurs meilleurs vœux
à l'occasion des Fêtes.
Puissez-vous passer
un très joyeux Noël
et une belle Année 2009
remplie de bonheur, d'espérance,
de prospérité, de santé et de paix.*





HORAIRE DURANT LES FÊTES

MAIRIE

Les bureaux de la Mairie seront FERMÉS
du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009

Pour toute urgence concernant
l'aqueduc, les égouts, la voirie :

communiquez avec
Mme Diane Laroche
418 808-5951 (cellulaire)

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le centre communautaire fera relâche durant la période
des Fêtes et sera FERMÉ
du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009

Pour l'horaire de la patinoire, voir à la page 16
du présent bulletin

**Pour renseignements ou réservations de salles
pendant la période des Fêtes,
joindre Mme Diane Laroche
au 418 808 5951 (cellulaire)**



Surveillez prochainement dans votre courrier le calendrier de collecte 2009 (ordures et récupération) distribué par Gaudreau environnement inc.



Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

**le lundi 19 janvier 2009
à 20 h**

au centre communautaire
945, rue de l'Église

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

*Prochaine parution : février 2009
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Gérard Goyer*

*Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : 418 886-2441
Télécopieur : 418 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com*

*Heures de bureau :
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h
du lundi au vendredi*